INFOLETTRE N°65 | Février 2024

Ordre des hygiénistes dentaires du Québec

L'EXPLO

L'INFOLETTRE DE L'ORDRE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES DU QUÉBEC

MESSAGES DE L'ORDRE

Le nouveau Règlement sur la formation continue obligatoire des hygiénistes dentaires du Québec entre en vigueur le **1er avril prochain**. Pour vous aider à vous préparer aux changements que cela implique, Jean-François Lortie, H.D., B. Ed. propose une nouvelle capsule d'information dans laquelle il vous présente deux nouvelles mesures : une foire aux questions et une série de séminaires d'information.



Pour consulter la Foire aux questions.

Les séminaires d'informations auront lieu aux dates suivantes :

Dates	Heure
Mardi 19 mars 2024	19h- 19h50
Mercredi 20 mars 2024	12h-12h50
Mardi 26 mars 2024	19h-19h50

Pour assister aux séminaires, vous devez vous inscrire sur **Campus HD**. Une attestation avec une heure de formation continue vous sera émise.

IMPORTANT : RENOUVELLEMENT DE VOTRE INSCRIPTION AU TABLEAU DES MEMBRES ET PAIEMENT DE LA COTISATION POUR L'ANNÉE 2024-2025



La période de renouvellement de votre inscription annuelle au Tableau des membres de l'Ordre est commencée depuis le 1er février 2024!

Les informations relatives au renouvellement de votre inscription et au paiement de la cotisation professionnelle vous ont été transmises par infolettre et sont disponibles sur le site Internet de l'Ordre.

Vous avez jusqu'au 31 mars 2024 pour faire votre demande de renouvellement d'inscription. Toute demande reçue après la date limite du 31 mars ou jugée incomplète à cette date mènera à une radiation du Tableau de l'Ordre.

Nous vous rappelons que plusieurs outils d'information sont à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir en lien avec le renouvellement de votre inscription au Tableau de l'Ordre :

- Foire aux questions sur le renouvellement de l'inscription

- Lexique sur les catégories et secteurs d'activité

ATTENTION : *Le renouvellement de votre inscription et le paiement de la cotisation professionnelle relèvent de votre seule et entière responsabilité, même si votre cotisation est payée par un tiers. D'ailleurs, vous avez l'obligation de répondre personnellement à toutes les questions contenues à la déclaration annuelle, car vous devez en attester la véracité.*



La réglementation actuelle permet à **un ou une hygiéniste dentaire inscrit(e) au Tableau des membres** d'ouvrir sa propre entreprise. Une nouvelle page sur le site Internet ohdq.com vous permet d'en savoir plus sur les différentes ressources disponibles dans l'éventualité où vous souhaitez ouvrir votre propre cabinet.

En savoir plus



L'ouverture des inscriptions et la programmation seront dévoilés à partir du mois de mai.

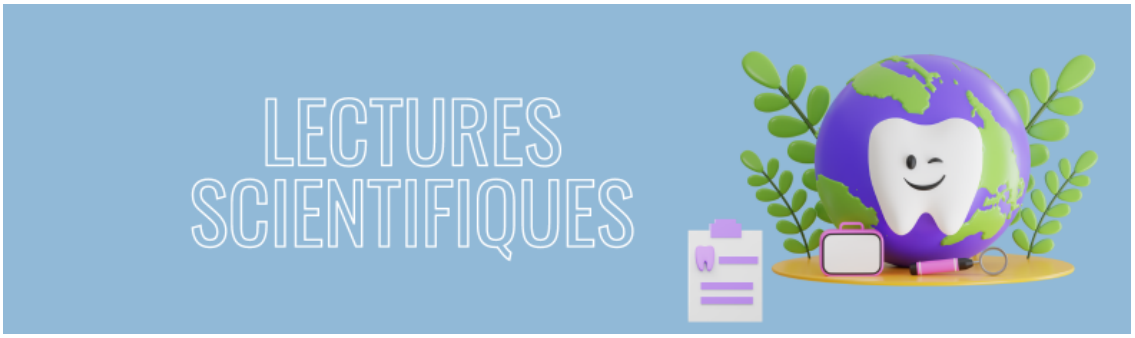




À la suite de l'annonce du gouvernement fédéral concernant la mise en place du nouveau **Régime canadien de soins dentaires (RCSD)** des séances d'informations ont été offertes et enregistrées par Santé Canada.

En tant que professionnel en santé buccodentaire, vous êtes invités à vous connecter sur la trousse à outils qui vous fournira des informations sur le RCSD et sa mise en place, ainsi que sur les frais et sur le processus de participation des fournisseurs.
Les rediffusions seront prochainement disponibles sur la trousse à outils dédiée.

En savoir plus



Nous vous proposons de découvrir ces articles qui présentent un intérêt pour vos connaissances personnelles en matière de santé buccodentaire.

- *Vapotage chez la population générale. Proportion de la population ayant utilisé une cigarette électronique au cours des 30 derniers jours.* (INSPQ)

Lire la suite

Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025. (INSPQ)

Lire la suite

- *Besoins déclarés en services de santé buccodentaire et accès à ces services durant la pandémie de COVID-19 au Canada.* (Rapports sur la santé par Kellie Murphy, Didier Garriguet et Michelle Rotermann)

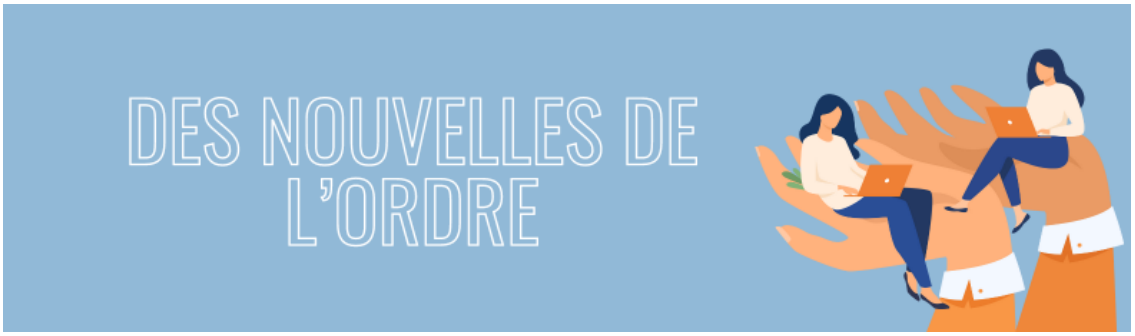
Lire la suite

- *L'Institut national de santé publique du Québec est fier de vous présenter l'édition 2024 du guide Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans, en version imprimé et en ligne.* (INSPQ)

Lire la suite

- *Activités de formation ayant pour but de présenter de nouvelles connaissances en prévention et contrôle des infections nosocomiales (PCI), afin de favoriser l'appropriation des meilleures pratiques en PCI dans les établissements de santé du Québec.* (INSPQ)

Lire la suite



juridique!



Alexandra est diplômée d'un baccalauréat en droit de l'Université Laval et est membre du Barreau du Québec depuis 2015.

Pendant 6 ans, elle a pratiqué à titre d'avocate en litige civil et commercial. Cette expérience lui a permis d'acquérir des connaissances diversifiées dans plusieurs domaines de droit.

Elle a également fait un passage dans le milieu de la formation juridique.

Cela l'a menée à présenter des conférences thématiques dans le cadre des congrès du Jeune Barreau de Montréal et de l'Association des jeunes Barreaux de région.

Passionnée par la vulgarisation juridique, Alexandra met un point d'honneur à le refléter dans sa pratique.

Nous lui souhaitons du succès dans ses nouvelles fonctions!



BOURSE MÉRITAS

Vous connaissez des étudiants en dernière année d'étude en hygiène dentaire ? L'étudiant a **jusqu'au 30 juin 2024** pour nous envoyer sa candidature pour la Bourse Méritas. Il pourrait être l'un des quatre lauréats qui mériteront l'une des bourses de 1 000 $!
Le comité des bourses a hâte de les lire!

En savoir plus



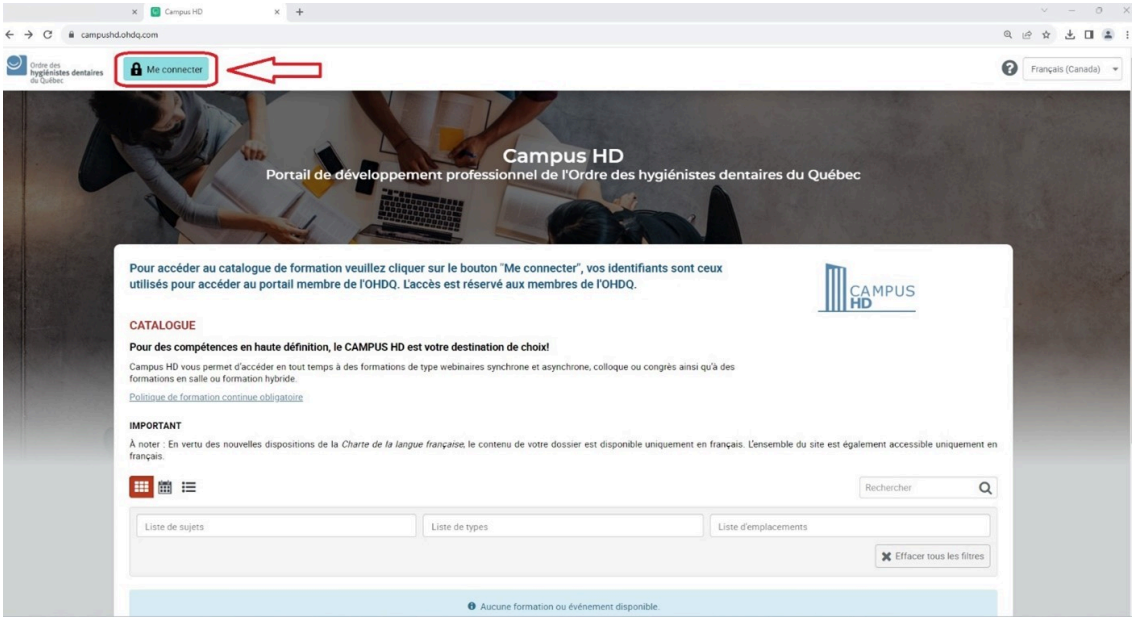




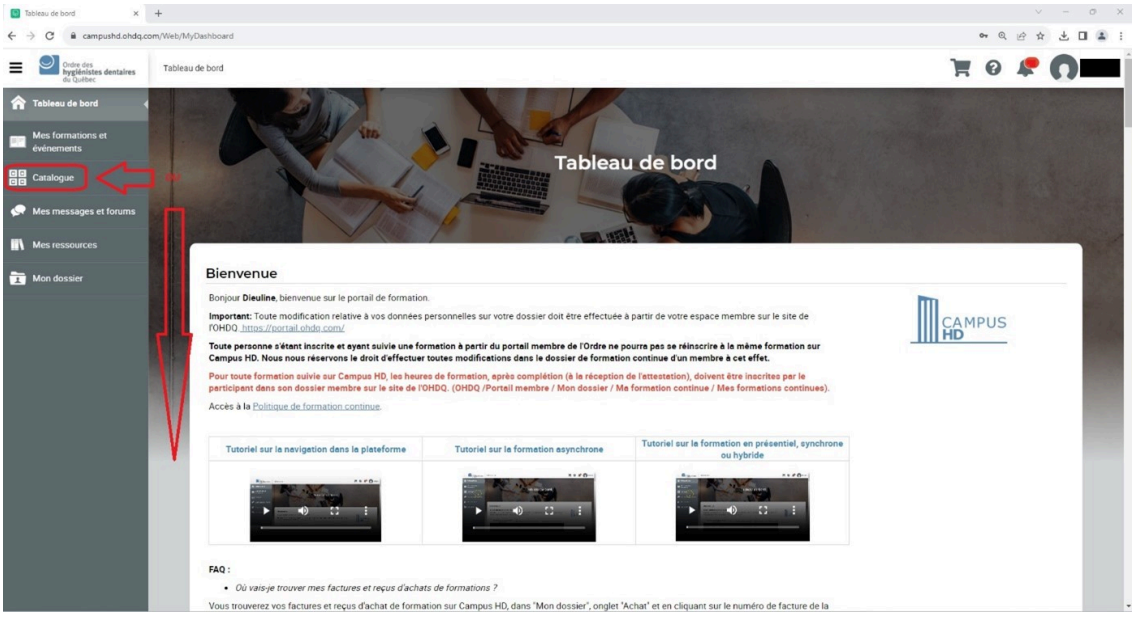
Notre offre de formation est disponible sur Campus HD

TUTORIEL : Comment accéder au catalogue de formation sur Campus HD

Lorsque vous arriverez sur la page d'accueil du site Campus HD, cliquez sur le bouton « *Me connecter* » en haut à gauche de la page et renseignez votre identifiant et mot de passe. Ce



Vous arriverez alors sur la page de votre Tableau de bord. Si vous descendez sur cette page vous retrouverez les formations auxquelles vous êtes inscrits (si une inscription a déjà été faite) ainsi que le catalogue. Vous pouvez aussi accéder directement au catalogue de formation en cliquant sur l'onglet « *Catalogue* » dans le menu à gauche de la page.



RAPPEL : Afin de maintenir à jour votre dossier de formation continue conformément à la *Politique de formation continue obligatoire*, n'oubliez pas d'inscrire vos heures de formation (y compris les heures de formation faites sur Campus HD),

Il reste de très nombreuses places disponibles pour les formations suivantes :

FORMATIONS	DATES
Réanimation Cardiorespiratoire (RCR)	• 16 mars 2024 matin et après-midi : Cégep de Saint-Hyacinthe • 23 mars 2024 : Cégep de Trois-Rivières • 13 avril 2024 : Cégep Garneau • 20 avril 2024 : Cégep de Chicoutimi
Formation Code de sécurité 30 – Utilisateurs et responsables de la radioprotection	• 23 mars 2024 • 27 avril 2024 • 25 mai 2024
Le débridement parodontal non chirurgical : les bonnes pratiques (DPNC)	• 13 avril 2024 • 11 mai 2024

Et retrouvez l'ensemble de vos webinaires asynchrones sur Campus HD.

Formations récemment ajoutées :

- Appliquer topiquement un agent anesthésiant, anticariogène ou désensibilisant (colloque 2023 de l'OHDQ)
- Évaluer la condition buccodentaire d'une personne (colloque 2023 de l'OHDQ)



Les inscriptions seront possibles via **Campus HD**.

Ordre des hygiénistes dentaires du Québec

L'EXPLORATEUR

LA REVUE PROFESSIONNELLE DE L'ORDRE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES DU QUÉBEC

LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL : BIEN PLUS QU'UNE OBLIGATION



L'ÉVALUATION DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE PAR LE BIAIS DE LA PRATIQUE RÉFLEXIVE : UNE DÉMARCHE POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

REVUE SYSTÉMATIQUE DES DONNÉES SUR LES NORMES DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ RÉGLEMENTÉS EN AUSTRALIE

DÉMARCHE SYSTÉMATIQUE DE CRÉATION D'ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU DE L'OHDQ



ALERTES SANTÉ CANADA

- Rappel de deux lots en raison d'un risque possible d'infection: Vaporisateur nasal APO-Mometasone

Accéder aux alertes de Santé Canada

ORDRE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES DU QUÉBEC
606, rue Cathcart, bureau 700
Montréal (Québec) H3B 1K9
Téléphone : 514 284-7639 ou 1 800 361-2996
Télécopieur : 514 284-3147
www.ohdq.com
www.masantemonsourire.com

DROITS D'AUTEUR
Tous les articles, textes, illustrations et photographies publiés sont la propriété de l'OHDQ. Aucune reproduction n'est permise sans l'accord écrit de l'OHDQ.

Avis aux membres : L'Ordre des hygiénistes dentaires, en vertu de sa mission qui consiste à protéger le public, a l'obligation de vous faire parvenir certaines informations dans le cadre de votre profession. Vous avez, de votre côté, l'obligation d'en prendre connaissance. Afin de diminuer l'impact environnemental de l'envoi massif de certaines communications par courrier postal, nous avons choisi d'utiliser le courriel.

La communication n'en demeure pas moins importante et indissociable de l'exercice de la profession. Il est de votre devoir d'en tenir compte. Nous nous efforçons de limiter le plus possible le nombre de ces communications. Nous ne pouvons donc pas retirer votre nom de la liste d'envoi de L'Explo+. Vous pouvez toutefois vous retirer des listes d'envois de messages de sollicitation commerciale, conformément aux dispositions de la *Loi canadienne anti-pourriel*.

Tra

why did I get this? unsubscribe from this list update subscription preferences
OHDQ · 700-606 Rue Cathcart · Montreal, QC H3B 1K9 · Canada